

Le papier est fabriqué à partir de bois, un matériau naturel et renouvelable. En grandissant, les jeunes arbres captent le CO₂ contenu dans l'atmosphère. En outre, en tant que produit issu du bois, le papier continue également de stocker le carbone pendant toute sa durée de vie.

Les forêts jouent un rôle important dans l'atténuation du changement climatique en absorbant le carbone de l'atmosphère. Les forêts européennes stockent près de 80 milliards de tonnes de carbone dans leur biomasse. Le stock de carbone dans la biomasse forestière a augmenté d'environ 3 milliards de tonnes depuis 1990. Cela signifie que les forêts absorbent environ 7% des émissions annuelles de gaz à effet de serre de la région.

Agence européenne pour l'environnement,
L'environnement en Europe - Etat et perspectives, 2015

L'industrie du papier dispose d'un certain nombre de systèmes de certification reconnus qui assurent que le papier que vous utilisez provient d'une source forestière durable. Les deux certifications les plus connues sont le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC®) et le Forest Stewardship Council (FSC®).

2,1 milliards d'hectares, soit 52% des forêts du monde, font l'objet d'une gestion contrôlée.¹



FSC® (Forest Stewardship Council) FSC propose des normes globales pour la gestion des forêts, visant à trouver un équilibre entre les aspects environnementaux, sociaux et économiques. Le bien-être des communautés et des écosystèmes forestiers y tient une place aussi importante que le remplacement des arbres pour assurer l'avenir des forêts du monde. La certification FSC fournit également une méthode pour assurer la traçabilité des produits forestiers par une certification de la chaîne de contrôle faisant l'objet d'une vérification indépendante. Cette certification doit couvrir chaque étape – la fabrication, la transformation, la distribution, l'impression – pour que le produit fini puisse porter le label FSC.



Le Conseil PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une organisation non-gouvernementale indépendante et à but non lucratif, fondée en 1999. Elle favorise les forêts gérées durablement par le biais d'une certification par tierce partie indépendante. La certification mise en place par PEFC® est un mécanisme de suivi des matières partant de la forêt et allant jusqu'au produit fini pour permettre d'établir que le bois, les fibres du bois ou les produits forestiers proviennent de forêts certifiées.

Les faits en matière de développement durable :

- Le papier est fabriqué à partir de bois, une ressource véritablement renouvelable et durable,
- La certification des forêts assure que le bois provient de forêts bien gérées,
- Entre 2005 et 2015, la superficie des forêts européennes a augmenté de l'équivalent de la taille de la Suisse¹,
- En 2013, 74,7% de la pâte livrée aux usines de papier et de carton en Europe était certifiée selon des systèmes de certification forestière indépendants, en hausse par rapport aux 71,1% atteints en 2010²,
- L'offre de produits forestiers certifiés a augmenté d'environ 30% entre 2007 et 2013³.